

Annonces légales

Contacts: 04.91.84.46.30 - al@laprovence-medias.fr
www.laprovence-medias.com

Lundi 25 Janvier 2021
Publié à 8h00 par arrêté de Monsieur le Préfet du Département

VENTES AUX ENCHERES

SELARLU Maître François FLECK - Commissaire priseur judiciaire
26 Rue Goudard 13005 MARSEILLE
Tel 04 94 10 26 30 - Fax 04 94 10 26 39

Suite à liquidation judiciaire de la Maison de Ventes Bonnes LEGRE et par ordonnance du Tribunal de Commerce de Marseille en date du 21/09/2020

Vente aux enchères publiques du mobilier et objet d'art non revendiqué

Vendredi 29 Janvier 2021 à partir de 10h du lot 1 ou 200 et 14 heures du lot 201 à la fin de la vente.

En vertu des règles sanctionnées en vigueur, l'exposition se fera uniquement sur rendez vous le Jeudi 28 Janvier de 10 à 12 heures et de 14 heures et 17 heures. Vente Uniquement sur la LIVE interenchères. Ni ordre d'achat, ni demande de ligne téléphonique.

CONDITIONS: Paiement comptant - Vente disponible sur interenchères.com
Frais 14,4% TTC en sus des enchères.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'ACTES IMMOBILIERES DEPENDANT D'UNE PROCEDURE DE REBOUSSEMENT PERSONNEL D'UN APPARTEMENT de 54 m² et d'un 2^{ème} étage (lot n° 147)
SUR UNE MISE A PRIX DE 65.000 EUROS
Avis de vente en date du 18 février 2021 de 10 h 00 à 11 h 30
ADJUDICATION LE JEUDI 25 FEVRIER 2021 à 9 h 30

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'ACTES IMMOBILIERES DEPENDANT D'UNE PROCEDURE DE REBOUSSEMENT PERSONNEL D'UN STUDIO de 18 m² et d'un 2^{ème} étage de lot n° 250
Avis de vente en date du 18 février 2021 de 10 h 00 à 11 h 30
ADJUDICATION LE JEUDI 25 FEVRIER 2021 à 9 h 30

ANNONCES LEGALES



AVIS DE MISE A DISPOSITION

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLU DE LA COMMUNE D'ALLEINS DU MERCREDI 3 FEVRIER AU VENDREDI 5 MARS 2021

Par arrêté n°07/21 du 10 janvier 2021, Monsieur le Président du Conseil de Territoire des Pays Salonais a ordonné la mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Alleins.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune d'Alleins : <https://www.alleins.fr> ainsi que sur le site internet du Conseil de Territoire : <https://www.agglomeration-provence.fr/>

COMMUNE DE D'ARLES

AVIS

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Prescription de la modification simplifiée N°2 du plan local d'urbanisme par arrêté du 08 décembre 2020, le Maire d'Arles a prescrit la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville d'Arles.



AVIS DE PARTICIPATION ELECTRONIQUE DU PUBLIC

1° Conformément à l'article L.123-19, 2° du code de l'environnement, sera soumise à la participation du public le dossier de demande d'autorisation de la concession du Rhône.

2° L'autorité compétente pour prendre la décision est le Ministère de la Transition Écologique, dont les coordonnées sont les suivantes : 246 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

3° La décision pouvant être adoptée au terme de la participation du public est l'approbation par le Ministère de la transition écologique, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Économie et des Finances du même avis relatif à la concession du Rhône pris par un décret en Conseil d'État.

4° Toute contribution envoyée après la clôture de la consultation ne sera pas prise en considération.

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

EXTRAIT DE L'AVIS PUBLIE A TITRE RECTIFICATIF AU BOAMP N° 20-154143

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

OBJET DU MARCHÉ : Exploitation des lignes interurbaines, urbaines, dessertes isolées et des p+os-cos du Territoire du Pays d'Aix de la Métropole Aix-Marseille Provence (5 lots)

PROCEDURE : Appel d'offres ouvert

DANS LA RUBRIQUE "DATE DE RECEPTION DES OFFRES" :

LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES EST DISPONIBLE GRATUITEMENT EN ACCÈS DIRECT À :

NUMERO DE REFERENCE : 72202056

RETROUVEZ TOUS LES MERCREDIS NOTRE RENDEZ-VOUS VENTES AUX ENCHERES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DES SAINTES MARIES DE LA MER

M. Roland CHASSAIN - Maire Hôtel de Ville Rue de la République 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer mail : correspondant@seas-france.com web : <http://www.lessaintesmaries.fr>

L'AVIS IMPLIQUE UN MARCHÉ PUBLIC

OBJET : travaux d'entretien et de maintenance des espaces sportifs engazonnés Références acheteur : 2021MAPA01

TYPE DE MARCHÉ : Services Procédure :

PROCEDURE ADAPTEE LIEU D'EXECUTION : Hôtel de Ville 13460 Saintes-Maries de la Mer

DUREE : [sepefer]Agree: comest du 01/04/21 Jusq/au 01/04/22 Forme du marché : Prestation dévolue en lots - Co Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

LES VARIANTES SONT ACCEPTÉES

QUANTITÉ/ÉTRENDUE : marché renouvelable par tacite reconduction dans la limite de quatre années

LOT N° 1 : lot 1 entretien du stade des Espirées Coût estimé hors TVA : 23 000,00 euros

LOT N° 2 : lot 2 terrain engazonné Coût estimé hors TVA : 2 000,00 euros Conditions de participation Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif). Remise des offres : 15/02/21 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Limite maximale offertes, franc.

VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres. Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE, 22,24 rue Breteuil, 13006 Marseille. Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87, mail : greffe-la-marseille@tribunal.fr

ENVOI DE LA PUBLICATION LE : 18/01/21

Les dépôts de prix doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.ajgp.fr/marches-publics.info/>

AVIS D'ATTRIBUTION

OPH 13 HABITAT

M. ERIC TAVERNI - DIRECTEUR GÉNÉRAL
86, rue Albe
13004 MARSEILLE
Tel : 04 91 12 71 00
mail : ajacob@13habitat.fr
web : <https://www.13habitat.fr>

OBJET : MARIIGNANE - ILOT K1 - Mission de maîtrise d'ouvrage relative à une opération de reconstruction de l'îlot en vue de la réalisation de 3 logements sociaux - PARIGNAN du centre ancien

REFERENCE ACHETEUR : 20S0328

NATURE DU MARCHÉ : Services

PROCEDURE ADAPTEE : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 3

DATE D'ATTRIBUTION : 02/11/20
Marché n° : 2020-133
ATELIER D'ARCHITECTES, 6 ter avenue des belges, 13100 Aix-en-Provence
Montant indéfini

ENVOI LE 15/01/21 À LA PUBLICATION

POUR RETROUVER CET AVIS INTÉGRAL, ALLEZ SUR
<https://habitat13.marches-publics.info/>

VENTE D'UN TERRAIN AVEC PERMIS DE CONSTRUIRE PURGE

La SACOGIVA (Société Anonyme de Construction et de Gestion Immobilière de la Ville d'Aix-en-Provence) envisage la cession d'un terrain de 2 783 m² situé sur la Commune de Irets, cadastré AN 302 et AN 303, disposant de 2 habitations existantes. Ce terrain situé en zone UCI bénéficie d'un permis constructif pour la réalisation de 35 logements collectifs dont 12 logements localisés sociaux pour une Surface de Plancher totale de 2 569 m². Le cahier de prescription pour le choix de l'offre la plus avantageuse pour le client réside dans le prix proposé. Le cahier des charges est disponible sur simple demande auprès de Monsieur Frédéric MOLLA - Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage - Email : frederic.molla@sacogiva.fr

Mode de réception des offres : Courrier avec A.R. ou dépôt contre récépissé à l'adresse ci-dessus. La transmission par voie électronique n'est pas acceptée. SACOGIVA - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage - 6 bis, rue de la Nole - CS 70 600 - 13 004 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1. Le soumission doit être transmise à l'adresse ci-dessus et ce avant la date et heures limites indiquées ci-après. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 31 mars 2021 à 16h30.